



DEMANDE D'AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS B



Tu veux bénéficier de l'aide ? Alors voici les conditions !



Avoir au moins 18 ans



Être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution

Être engagé dans la préparation du Permis B

Ne pas avoir déjà bénéficié de cette aide par ailleurs

Les pièces à nous fournir pour une demande

- Formulaire de demande d'aide au financement du permis B complété et signé (document à télécharger sur notre site internet arcpp.org)
- Copie de la carte d'identité recto/verso en cours de validité
- Facture de l'auto-école OU contrat de formation datant de moins de 12 mois et mentionnant impérativement le Permis B



ATTENTION !

Seuls ces documents seront
acceptés

Transmettre le dossier :

Je dépose mon dossier complet à l'accueil de mon centre ou je l'envoie par courrier au :
49 Av. du Pont de Bois, CS 60272 59650 Villeneuve-d'Ascq

**TOUTE DEMANDE INCOMPLÈTE
SERA REJETÉE**

Si vous avez des
questions,
contactez Noémie
LEBEL par mail :
n.lebel@arcpp.org

